



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide au développement

Question écrite n° 54680

Texte de la question

Mme Ericka Bareigts attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur la stratégie de l'AFD dans l'océan Indien. Les investissements réalisées par l'établissement public en faveur du port maritime de Port-Louis, s'ils sont louables sur le plan de la solidarité internationale, posent des questions en termes de concurrence. En effet, outre le coût de la main-d'œuvre moins élevé, l'île Maurice bénéficie aussi d'une fiscalité trop avantageuse et d'un droit du travail plus souple. Le port de La Réunion et celui de Maurice sont en concurrence pour le transit des bateaux, transit qui va aller croissant avec les nouvelles routes maritimes dues à la présence des pirates près des côtes africaines. Alors que le port de La Réunion doit puiser dans les accords de Matignon pour être agrandi, dans un contexte de restriction budgétaire, l'investissement français pour développer le port de Maurice semble être un coup porté à la volonté de faire du port de La Réunion le *hub* régional. Notre territoire a investi beaucoup et compte sur son port pour relancer la croissance nécessaire à la réduction du chômage massif que nous connaissons. Elle demande quelle est la stratégie de l'AFD en finançant les travaux du port de Maurice, et si une étude d'impact a été réalisée pour mesurer les conséquences sur le port de La Réunion et sur son économie.

Données clés

Auteur : [Mme Ericka Bareigts](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54680

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 avril 2014](#), page 3497

Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)